

<https://www.ouest-france.fr/mer/peche/en-baie-de-seine-la-date-de-cloture-de-la-peche-a-la-coquille-saint-jacques-a-ete-fixee-5ae7e356-aba7-11ed-9f50-bc8129e2074d>

## En baie de Seine, la date de clôture de la pêche à la coquille Saint-Jacques a été fixée

C'est décidé : la clôture de la saison de pêche à la coquille en baie de Seine, en Normandie, est programmée pour le 17 mars 2023. Une saison que de nombreux pêcheurs estiment comme la meilleure depuis plusieurs décennies.



À l'avenir, pour ne plus parler de quotas, les dragues à coquilles pourraient être équipées de capteurs sondes qui détermineraient les temps exacts de pêche. | OUEST-FRANCE...

Ouest-FrancePublié le 15/02/2023 à 19h26

La fin de saison de **pêche à la coquille Saint-Jacques** a été fixée au 17 mars en baie de Seine. Si l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) préconisait une fermeture plus tôt, les pêcheurs ont estimé qu'ils pouvaient travailler jusqu'à cette date. Il y a encore une belle biomasse mais, après les prospections effectuées par l'Ifremer, il s'avère qu'il y a deux fois moins de coquilles d'un an par rapport à la saison dernière, déclare Dimitri Rogoff, président du Comité régional des pêches de Normandie (CRPN). Il estime que la biomasse devrait se lisser dans le temps. Nous allons le ressentir à la prochaine ouverture avec une biomasse exploitable inférieure, mais sans gravité.

Avec une biomasse de 85 000 tonnes en baie de Seine, les coquillards ont plus pêché que l'an dernier. Certains estiment que c'est la meilleure saison depuis plusieurs décennies, et il reste un mois de pêche ! **Les prix ont également été au rendez-vous avec une coquille à 3,50 €** le kg en début de saison, et un creux en janvier à 2,50 €. On avait envisagé quinze jours de fermeture en janvier pour réguler mais on ne l'a pas fait, poursuit le président du CRPN.

## Rendre les contrôles plus efficaces

Depuis le début de la saison, des infractions sont constatées : non-respect des horaires et des quotas, pêche en zone fermée... Est-on vraiment dissuasif ? Car il y a des récidives, se demande Dimitri Rogoff, qui déplore la baisse des moyens nautiques de surveillance, déplacés dans le Nord. *A contrario*, les moyens terrestres et aériens ont été présents. On a aussi pris la décision de publier les sanctions, peu importe la pêche. Les contrôles réalisés grâce à des moyens croisés ont permis de condamner un mareyeur du Calvados à 10 000 € d'amende. C'est dans cette filière que nous mettons aussi la pression.

Aussi, le CRPN veut innover en termes de contrôle. On sait que 10 000 t se sont vendues en douce, insiste Dimitri Rogoff, qui souhaite abandonner le système « quotas et temps de pêche ». On se baserait uniquement sur le temps de pêche. Ça permettrait de savoir ce qui est pêché car tout serait déclaré sans crainte. La biomasse serait mieux surveillée.

**Lire aussi :** [Comment choisir la coquille Saint-Jacques et la cuisiner ? Six questions sur ce mets raffiné](#)

Un capteur sonde, fixé sur la drague, se déclencherait à chaque immersion et, quand la drague ressort de l'eau, transmettrait les informations à une balise VMS et une borne 3G. Le temps exact de pêche serait calculé au plus juste. Le pêcheur serait devant ses responsabilités.